

Le Centre Savoyard de Vol à Voile Alpin vous propose



Les stages 2017

Version 17.04 du lundi 19 décembre 2016



Table des matières

1. PRÉAMBULE.....	5
2. CALENDRIER DES STAGES DU CSVVA 2017	6
3. PRATIQUES SPORTIVES.....	7
3.1. STAGE DÉBUT DE SAISON ALPES DU SUD	7
3.2. STAGES FORMATION CAMPAGNE	8
3.2. STAGE PLAINE	9
3.3. STAGES FIN DE SAISON.....	10
4. ANNEXE 1 : AIDES FÉDÉRALES POUR LES LICENCIÉS DE MOINS DE 25 ANS.....	11
5. ANNEXE 2 : AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS.....	12
6. ANNEXE 3 : BULLETIN D'INSCRIPTION.....	13

1. PRÉAMBULE

Vous trouverez dans cette brochure la liste des stages proposés aux vélivoles en 2017

L'objectif est de répondre au mieux à vos attentes afin que vous pratiquiez plus souvent, et plus nombreux, notre sport dans de nouveaux lieux.

Ces stages sont ouverts à tous les adhérents du CSVVA.

Cette liste n'est pas exhaustive et les modalités peuvent être adaptées.

Nous ferons évoluer les offres de stages extérieurs suivant vos envies.

Nous serons heureux de répondre à vos questions, demandes et envies de voler.

Bons vols !

Stéphane Esnault
Chef pilote du CSVVA

Retrouvez toute l'information vélivole du CSVVA sur :

planeur-challes.fr

facebook.com/PlaneurChalles

2. CALENDRIER DES STAGES DU CSVVA 2017



Stage	Dates	Lieu
Formation Campagne avril	Du 15/04/17 au 21/04/17	Challes-les-Eaux
Alpes du Sud printemps	Du 24/04/17 au 07/05/17	St-Auban
Formation Campagne mai	Du 25/05/17 au 31/05/17	Challes-les-Eaux
Plaine	Semaine 26 et 27 24/06/17 au 07/07/17	La Roche/Yon
Formation Campagne juillet	du 22/07/17 au 28/07/17	Challes-les-Eaux
Alpes du Sud fin de saison	Du 09/09/17 au 24/09/17	à définir

3. PRATIQUES SPORTIVES

3.1. Stage Début de saison Alpes du Sud

Objectifs :

- Vol de Perfectionnement
- découverte Alpes du Sud

Durée :

- Une semaine

Programme :

- **Matin** : briefing météo, rappels sécurité, cours au sol
- **Après-midi** : vols.

Conditions de participation :

- Etre membre du CSVVA
- Etre breveté

Lieux :

- St-Auban/Durance

Responsables de stage :

- Arnaud Favre / Jean-Michel Busschaert

Planeurs utilisés :

- Biplaces et monoplaces du CSVVA
- Planeurs du CNVV

Dates :

Stage	Dates	Lieu
Alpes du Sud printemps	Du 24/04/17 au 07/05/17	St-Auban

Tarifs :

- Formalisés courant février



3.2. Stages Formation campagne

Objectifs :

- Devenir autonome en vol campagne.
- Effectuer en solo les 90km en local et les épreuves du Badge d'Argent (distance de 50km, gain de 1000m, durée de 5h)

Durée :

- Une semaine

Programme :

- **Au sol**, théorie le matin : préparation du vol, prises de terrain campagne, calage Mac Cready, cheminement, navigation, procédure radio, gestion de l'espace aérien, préparation du planeur (centrage).
- **En vol** : formation sur biplace campagne avec un instructeur. Vols en monoplace pour l'entraînement et les vols d'épreuve.

Conditions de participation :

- Etre licencié CSVVA
- breveté planeur

Lieux :

- Challes-les-eaux

Planeurs utilisés :

- ASK21
- Janus B, Janus C
- monoplace

Dates :

Stage	Dates	Lieu
Formation Campagne avril	Du 15/04/17 au 21/04/17	Challes-les-Eaux
Formation Campagne mai	Du 25/05/17 au 31/05/17	Challes-les-Eaux
Formation Campagne juillet	du 22/07/17 au 28/07/17	Challes-les-Eaux

Tarifs indicatifs :

- Heures de vol et mode de lancement, votre tarif CSVVA

Pour les moins de 25 ans, premiers 1000 km (cumulés) sur la campagne, comme commandant de bord (seul à bord), inscrits à la Netcoupe, donne droit à une aide de 200 €.



3.2. Stage Plaine

Objectifs :

- Découvrir le vol en plaine
- Se perfectionner en vol campagne
- Savoir circuiter efficacement en plaine
- Augmenter sa vitesse moyenne

Durée :

- deux semaines

Programme :

- **Au sol** : analyse des vols de la veille, rappels sur le vol campagne, topo sur la navigation
- **En vol** : formation sur biplace campagne avec un instructeur. Entraînement en monoplace sur des vols à objectif (principe des « sprints »)



Conditions de participation :

- Etre licencié CSVVA
- Autorisé campagne ou en finalisation

Lieu :

- La Roche/Yon

Responsable de stage :

- Stéphane Esnault

Planeurs utilisés :

- Planeur biplace Janus C et ASH25
- Monoplace pégase, LS4 ou LS6

Dates :

Stage	Dates	Lieu
Plaine	Semaine 26 et 27 24/06/17 au 07/07/17	La Roche/Yon

Tarifs indicatifs :

- Inscription : cotis 40 €, participation journalière : 10 €
- Tarifs : CSVVA pour les heures de vol
- Décollages : treuillée : de 7 à 9 €, remorqué 23 €
- Camping : 2 €/jour

Pour les moins de 25 ans, premiers 1000 km (cumulés) sur la campagne, comme commandant de bord (seul à bord), inscrits à la Netcoupe, donne droit à une aide de 200 €.

3.3. Stages fin de Saison

Objectifs :

- Découvrir le vol dans les Alpes du sud
- Perfectionner sa technique du vol

Durée :

- Une semaine

Programme :

- **Matin** : briefing météo et sécurité, gestion du local aérodrome et aires de sécurité. propositions de circuits
- **Après-midi** : vols.

Conditions de participation :

- Etre licencié CSVVA
- De préférence breveté planeur

Lieux :

- lieu suivant consultation en janvier

Responsable de stage :

- Lionel Virely

Planeurs utilisés :

- planeurs du CSVVA

Dates :

Stage	Dates	Lieu
Alpes du Sud fin de saison	Du 09/09/17 au 24/09/17	à définir

Tarifs :

- Formalisés courant mai



4. ANNEXE 1 : AIDES FÉDÉRALES POUR LES LICENCIÉS DE MOINS DE 25 ANS



REPERE : 5.1
EDITION : 2013
FFV N° : 13_253
DATE : 30 avril 2013

5.1. BOURSES DE VOL A VOILE

Nota préliminaire : Annule et remplace la précédente édition 2012.

GENERALITES

Pour financer la formation de jeunes à la pratique du vol à voile, des bourses par objectifs sont attribuées chaque année dans la mesure du montant des subventions reçues du Ministère des Transports et du Ministère Jeunesse et Sports.

Pour pouvoir prétendre aux bourses, il faut :

- être âgé de 14 ans et de moins de 25 ans au moment des vols,
- être ressortissant de l'Union Européenne, "zone euro",
- être membre d'une association agréée par les Ministères Jeunesse et Sports et Transports,
- fournir la copie de la carte d'identité ou la copie du livret de famille,
- faire une demande auprès de son club.

DISPOSITIF

Les aides aux jeunes seront attribuées de la façon suivante :

Attribution d'aides sur objectif.

Attribution d'une aide supplémentaire pour les titulaires du BIA.

FORMATION AU BPP :

	Titulaire du BIA	Non titulaire du BIA
▪ Au Lâché	150 €	150 €
▪ A l'homologation du BPP (Brevet Pilote Planeur)	300 €	200 €

AIDES PERFORMANCE :

- Premiers 1000 kms (cumulés) sur la campagne, comme commandant de bord (seul à bord), inscrits à la Netcoupe. 200 €
(1 seule bourse sera versée entre les 16 et 25 ans, le pilote ne devra pas avoir perçu des aides performance type 300 kms ou 500 kms, antérieurement).
- Participation à un **premier** championnat officiel (Inter-régional jeune, régional ou national). 200 €
(1 seule bourse sera versée entre les 16 et 25 ans, le pilote ne devra pas avoir perçu des aides "performance" pour la participation à un championnat dans les années antérieures).

AIDES PARTICULIÈRES :

- Afin de favoriser la pratique au profit des jeunes les plus méritants, dévoués ou défavorisés, 100 bourses d'un montant unitaire de 100 € seront attribuées en fin d'année.

La circulaire définissant les modalités et les justificatifs à fournir vous sera adressée par envoi groupé et restera disponible sur le site de la FFV, www.ffv.org.

La FFV

Fédération Française de Vol à Voile
29 rue de Sèvres
75006 Paris
Tél : 01 45 44 04 78 – Fax : 01 45 44 70 93
E-mail : info@ffv.org – Site : <http://www.ffv.org>

5. ANNEXE 2 : AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) :

Nom
Prénom
Adresse
Tel
Email

en qualité de père, mère, tuteur¹ autorise :

Nom
Prénom
Adresse
Tel
Email

- A suivre le stage organisé par CSVVA, indiqué sur le bulletin d'inscription qui accompagne ce document.

- Déclare autoriser l'instructeur responsable du stage à prendre toutes les mesures nécessaires devant tout problème de santé qui surviendrait à mon enfant (appel aux médecins, au S.A.M.U., hospitalisation si nécessaire).

Je m'engage à acquitter tous les frais occasionnés par ces interventions.

Fait à le

Signature du responsable légal,
Précédée de la mention "Lu et approuvé"

NB : En cas d'urgence les parents seront immédiatement avertis

¹ Rayer les mentions inutiles

6. ANNEXE 3 : BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE CSVVA 2017

Cochez le type de stage désiré :

- Pratiques Sportives :**
- Formation Campagne
 - Plaine
 - Alpes du Sud printemps
 - Alpes du Sud fin de saison

Période du stage : du..... au sur l'aérodrome de

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Email :

Fait à, le.....,

Signature

Formulaire à renvoyer à l'adresse suivante :

CSVVA
avenue de Chambéry
73190 Challes les Eaux
secretariat@planeur-challes.fr

Pour tout renseignement :

Stéphane Esnault
04 79 72 97 19
Email : chefpilote@planeur-challes.fr

Dans tous les cas, veuillez privilégier les emails aux courriers postaux.